Tableau 15 : Qualité de l'Avène (suite)

PARAMETRES			COMMENTAIRES SUR L'ORIGINE DES PARAMETRES SUSCEPTIBLES D'ETRE PRESENTS DANS LES REJETS DE RHODIA OPERATIONS	UNITE	PRELEVEMENT EN AMONT DE LA CONFLUENCE ARIAS / AVENE								PRELEVEMENT EN AVAL DE LA CONFLUENCE ARIAS / AVENE					
Etat chimique	*Polluants concernés*	Cadmium	Origine non associée aux activités RHODIA	µg/L	nm[1]	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 2,0	< 1,0	Indéterminé (NQE-MA = 0,25 µg/L)	nm[1]	< 2,0	< 2,0	< 1,0	< 1,0	Indéterminé (NQE-MA = 0,25 µg/L)
		Tétrachlorure de carbone	Origine associée aux activités de RHODIA	µg/L	nm[1]	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 1,0	< 0,5	Bon	nm[1]	< 1,0	< 1,0	< 0,5	< 0,5	Bon
		Chloroalcanes C10-C13	Origine non clairement identifiée	µg/L	nm[1]	nm[1]	nm[1]	nm[1]	nm[1]	0,7	< 0,2	Mauvais (NQE-MA dépassée)	nm[1]	1,9	1,8	< 0,2	< 0,2	Mauvais (NQE-MA dépassée)
		Dichlorométhane	Origine associée aux activités de RHODIA	µg/L	nm[1]	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 1,0	< 0,5	Bon	nm[1]	< 1,0	< 1,0	6,8	< 5,0	Bon
		Plomb	Origine non associée aux activités RHODIA	µg/L	< 10	< 5	< 5	< 5	< 5	< 20	< 2	Bon	< 10	< 20	< 20	< 2	< 2	Bon
		Nickel	Faible contribution de RHODIA (2% - corrosion des installations)	µg/L	< 10	< 5	< 5	< 5	< 5	< 20	< 5	Bon	30	42	110	48	50	Mauvais (NQE-MA dépassée)
		Tétrachloroéthylène	Origine majoritairement associée aux activités de RHODIA	µg/L	nm[1]	< 0,5	< 0,5	1,2	< 0,5	< 1,0	< 0,5	Bon	nm[1]	< 1,0	< 1,0	< 0,5	< 0,5	Bon
		Trichloroéthylène	Origine majoritairement associée aux activités de RHODIA	µg/L	nm[1]	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 1,0	< 0,5	Bon	nm[1]	< 1,0	< 1,0	< 0,5	< 0,5	Bon

[1] nm : Non mesuré
[2] Comme précisé dans l'arrêté ministériel du 25 janvier 2010, les connaissances actuelles ne permettant pas de fixer des valeurs seuils fiables pour cette limite.

La contribution de RHODIA dans le déclassement de la qualité de la rivière est due au nickel dû à la corrosion des installations mais pour lequel RHODIA OPERATIONS Salindres n'est pas l'émetteur majoritaire. Toutefois, même si l'effet n'est pas mesurable, RHODIA contribue potentiellement à la dégradation de la qualité de la rivière via ses rejets en substances prioritaires tels que le tétrachloroéthylène et le dichlorométhane.

Des investissements importants sont prévus pour réduire à la source les flux en substances prioritaires et donc permettra la diminution de la charge en produit organique.

Concernant le nickel, le GIE a investi dans une installation permettant l'ajout de séquestrant pour métaux. Cette installation est en cours de démarrage et permettra d'atteindre les objectifs de NQE de la directive cadre eau et de respecter les engagements inscrits dans le courrier envoyé à la DREAL le 12/6/12.